

## JOURNÉE D'ÉTUDE DOCTORALE

Organisée par les doctorants du laboratoire Langues et Cultures Européennes

(LCE EA 1853)



# PAS À SA PLACE ?

31 mai 2013

Université Lumière Lyon 2

...les animaux se divisent en : a) appartenant à l'empereur, b) embaumés, c) apprivoisés, d) cochons de lait, e) sirènes, f) fabuleux, g) chiens en liberté, h) inclus dans la présente classification, i) qui s'agitent comme des fous, j) innombrables, k) dessinés avec un pinceau très fin en poils de chameau, l) et caetera, m) qui viennent de casser la cruche, n) qui de loin semblent des mouches. (« La langue analytique de John Wilkins », *Enquêtes*, Jorge Borges, 1992)

La thématique retenue pour la première journée d'étude organisée par les doctorants du laboratoire Langues et Cultures Européennes (EA 1853), *Pas à sa place ?* invite à poser les fondements d'un échange interdisciplinaire entre doctorants en études hispanophones, germanophones, anglophones et lusophones de l'ED3LA.

*Pas à sa place ?* La question innerve l'ensemble des axes du programme du contrat quinquennal 2011-2015 de LCE (cf. <http://recherche.univ-lyon2.fr/lce/spip.php?article89>), en tant qu'elle interroge directement les conséquences d'un déplacement – réel ou symbolique – ou contribue à le dévoiler.

Dans sa forme affirmative, l'énoncé « Pas à sa place » interroge une situation particulière : celle où un être ou un objet n'est pas ou n'est plus en adéquation avec l'espace, la position, la condition qu'il occupe ou encore la catégorie dont il relève dans un lieu ou dans un ensemble donné. Cette situation peut être le **résultat** d'un déplacement qui a effectivement eu lieu, inscrit dans le temps et/ou l'espace, et qui peut donc être mis en relation avec une situation antérieure (d'où naîtrait le décalage). Elle peut aussi être **originelle**, expression d'un dysfonctionnement, d'une inadéquation, au sein du système qui la voit naître ou la produit.

Le présupposé qui sous-tend l'interrogation « Pas à sa place ? » est l'existence d'un ordre (organisation, structure, disposition, territoire) dont on peut clairement établir **les principes normatifs**. L'élément déplacé (personne, personnage ou objet) ne serait pas conforme à cette norme, qui peut être un système de valeurs, des mœurs, une idéologie, un système linguistique, un genre, etc. Dès lors se profile la question du point de vue, de son caractère normatif voire stigmatisant ou au contraire libérateur. La visibilité/invisibilité de l'élément inadéquat peut conduire à un grossissement accusateur ou à l'occultation de ce qui se démarque, au sens de ce qui « dérange ». On pourra aborder le problème sous l'angle de l'illégitimité, sentiment individuel et/ou expression, diffuse ou violente, d'un rejet de la part d'une communauté ou d'un Etat, et plus généralement, d'un système.

Si la question est fondamentalement connotée négativement, il s'agira cependant d'évoquer aussi des **formes positives de déplacement** : le sentiment de légitimité (selon d'autres normes et valeurs) peut ainsi être le moteur d'un changement de paradigme, d'une évolution ou d'un renversement de la norme et du regard, qui donne alors tout son sens au point d'interrogation. On pourra ainsi l'envisager comme une posture de provocation, de transgression, actualisée par des détournements. Le thème de l'incongru ou de l'insolite, comme rapprochement d'univers normalement disjoints, pourra également constituer une piste de réflexion fructueuse. Le déplacement entraîne-t-il la création de nouvelles normes et de nouveaux classements rendant la question « Pas à sa place ? » finalement obsolète ? S'interroger sur ce qui n'est pas à sa place, est-ce finalement *chercher l'intrus* ou résister à la tentation du classement ?

\* \* \* \*

Les pistes de réflexion suivantes pourront être explorées :

- Le traitement de **problématiques disciplinaires et méthodologiques** est bienvenu : anachronismes, emprunts de concepts et déplacements catégoriels, analogies, cloisonnements/clivages disciplinaires, enjeux taxinomiques...
- **Histoire, civilisation, histoire des idées** : Thématique du déplacement physique, consenti ou forcé, comme l'exil. Il sera donc nécessaire de considérer les problématiques liées aux frontières ou aux identités pour analyser cette manifestation de l'inadéquation spatiale. L'élément « pas à sa place » peut aussi être en porte-à-faux par rapport à une idéologie, à un système politique, à une époque, etc., situation qui peut conduire à une résistance. A l'inverse, une idéologie et un système de pensée peuvent eux aussi ne pas être en adéquation avec une époque ou un contexte donné. Une partie de la réflexion pourra être consacrée aux concepts et identités pluriels, en mouvement, autour de la problématique de l'acculturation et de la transculturation.
- **Littérature, arts plastiques, musique ou cinéma** : Outre le traitement thématique de la question – la problématique choisie pourra ainsi être étudiée dans les univers propres à chaque art, qu'ils soient de fiction ou non, (par exemple à travers les figures de la marginalité telles que monstres, vampires, parias, etc.) – on pourra s'intéresser aux déplacements formels dans les arts, en vertu du principe romantique de traductibilité d'un art par un autre. Dans ce second cas, les éléments « pas à leur place », s'ils ôtent parfois harmonie ou logique à la création, peuvent aussi être le moteur d'un renouveau artistique, l'origine d'une pratique créatrice autonome dans la diversité des mouvements répertoriés. A ceci s'ajoute la possibilité pour l'artiste (ayant parfois un double-talent) de dépasser les cloisonnements artistiques, les frontières entre les arts, de façon interdisciplinaire, en insérant dans son œuvre des éléments dont le système de représentation diffère. Ces éléments « pas à leur place » peuvent être à l'origine d'une nouvelle manifestation artistique qui intéresse les spécialistes d'intermédialité ou d'intersémiotité. Enfin, on pourra se pencher sur la pertinence du recours à l'analogie ou à la métaphore musicale / picturale comme type de déplacement dans un discours sur l'art.
- **Linguistique** : Soumis à la linéarité inhérente au langage, l'ordre des mots est aussi régi par des règles d'agencements, qui varient selon les langues et les contextes : la notion d'ordre canonique est-elle pertinente ? Est-ce un repère fiable pour identifier un élément « pas à sa place », que ce soit en termes syntaxiques, sémantiques, pragmatiques, etc. ? On pourra se demander de quoi une « anomalie » langagière est le marqueur : changement linguistique ? variation socio-géographique ? Quels autres critères peuvent/doivent être convoqués ? La notion d'infraction linguistique pourra aussi être discutée. Les enjeux représentés par cette thématique dans la traduction pourront également être étudiés. On pourra enfin s'intéresser aux phénomènes d'emprunts d'une langue à une autre, avec par exemple la propagation des anglicismes en français, en allemand et en espagnol, etc.

**Contacts :**

Elsa Crousier : [ecrousier@mail.univ-lyon2.fr](mailto:ecrousier@mail.univ-lyon2.fr)

Laetitia Faivre : [lfavre@mail.univ-lyon2.fr](mailto:lfavre@mail.univ-lyon2.fr)

**Comité d'organisation :**

Adrien Bessire (Études Germaniques)

Lydia Böhmert (Études Germaniques)

Constance Boissier (Études Hispanophones)

Elsa Crousier (Études Hispanophones)

Patrick Davoine (Études Germaniques)

Laetitia Faivre (Études Germaniques, Sciences du langage)

Delphine Klein (Études Germaniques)

Jordi Medel-Bao (Études Hispanophones)

Laura Nguyen (Études Hispanophones)

**Comité scientifique :**

María Angélica Semilla Durán (PR, Études Hispanophones)

Magali Kabous (MCF, Etudes Hispanophones)

Fabrice Malkani (PR, Études Germaniques)

João Carlos Pereira (MCF, Etudes Lusophones)

Jacques Poitou (PR, Études Germaniques)

Ralf Zschachlitz (PR, Études Germaniques)